

Animation pour la mise en oeuvre des DOCuments d'OBjectifs des Barthes de l'Adour ZSC et ZPS



Marsilée - Bilan 2019-2021

3	Edito
5	Contrats Natura 2000
12	Charte Natura 2000
15	Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
20	Communication et sensibilisation
24	Assistance à l'application du régime réglementaire d'évaluation des incidences
27	Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques
29	Amélioration des connaissances et suivis scientifiques
38	Mise à jour du DOCOB

Le Pays Adour Landes Océanes assure l'animation des sites Natura 2000 des Barthes de l'Adour depuis 2016. Ces sites de 20 000 ha se répartissent sur une quarantaine de communes. Le réseau européen Natura 2000 apporte beaucoup à ces territoires : des possibilités d'aides financières pour les agriculteurs et les propriétaires forestiers, mais surtout une reconnaissance et un accompagnement technique et humain. Il est assuré au quotidien par le CPIE Seignanx Adour, Landes Nature et la Fédération Départementale des chasseurs des Landes.

Ces dernières années de nombreux contrats et chartes ont été signés et les Mesures Agro-Environnementales (MAE) en faveur de la conservation des prairies ont atteint un taux d'engagement inédit, couvrant plus de 2 000 ha. Des suivis réguliers permettant d'améliorer les connaissances environnementales du site ont été réalisés sur la flore et la faune. De plus, les animateurs ont toujours répondu présents pour délivrer les informations et conseils techniques nécessaires à la réalisation des évaluations d'incidences. En ce qui concerne la communication du site et du réseau Natura 2000, des outils ont été créés et sont à la disposition de chacun (films, expositions).

Le Pays a assuré la coordination de l'animation pendant six ans, en partenariat étroit avec les animateurs techniques. Je les remercie vivement pour leur important travail en faveur de la qualité environnementale des sites.

Le Pays va désormais se concentrer sur son rôle de développement territorial et intégrer la question environnementale dans une logique d'adaptation aux changements climatiques.

L'Etat, qui a la compétence de la gestion des sites Natura 2000, va reprendre la coordination à sa charge à compter du 1^{er} janvier 2022.



La marsilée à quatre feuilles est une petite plante aquatique emblématique du site

La diversité de paysages et d'espèces végétales et animales, qui caractérise les barthes, est une richesse reconnue à l'échelle de l'Europe. On y trouve l'une des plus grandes prairies naturelles d'Europe, des forêts anciennes, des mégaphorbiaies, des tourbières... Unissons nos travaux pour une action commune toujours plus forte pour la qualité de nos paysages, les biodiversités et le développement maîtrisé de nos territoires.

Frédérique Charpenel

Présidente du Pays Adour Landes Océanes

Présentation de l'équipe d'animation

Pays Adour Landes Océanes

Le Pays Adour Landes Océanes existe depuis 2002. D'abord association, la structure est devenue un syndicat mixte (Pôle d'équilibre territorial et rural) en 2019. Il s'agit d'un outil collaboratif de développement local à l'échelle des intercommunalités membres : Communauté d'agglomération du Grand Dax et des Communautés de Communes MACS, du Pays d'Orthe et Arrigans et du Seignanx. Cette structure permet à ces intercommunalités de mener des réflexions ou des actions en commun. C'est également une structure de coopération et de projets entre collectivités et acteurs locaux (socioprofessionnels, associations, citoyens...).

Le Pays a la charge de coordonner l'animation des sites Natura 2000 des Barthes de l'Adour depuis 2016. A ce titre, il s'occupe de gérer le volet administratif de l'animation, gère le marché public et les subventions. Il s'occupe également de la communication du site.

► contact@pays-alo.fr Tel : 05 58 57 41 40

Landes Nature

L'association Landes Nature, créée le 12 mars 1999 à Mont-de-Marsan est composée de six membres fondateurs : l'Association des Maires des Landes, la Chambre d'Agriculture des Landes, la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes, la Fédération des Landes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Landes, le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest et l'Union Landaise DFCI.

Créée pour répondre à la mise en place du dispositif Natura 2000, Landes Nature a participé à la rédaction de plusieurs DOCOB dont ceux des Barthes de l'Adour et fait partie de l'équipe qui anime leurs mises en œuvre depuis 2007.

Landes Nature appuie notamment l'association locale Barthes Nature dans la rédaction du PAEC, participe à la signature des MAEC et est chargée de développer une démarche collective sur le site. L'association réalise avec les partenaires des actions de sensibilisation, suit les projets de développement durable en lien avec le site et participe à l'animation générale.

► marine.hediard@landes.chambagri.fr
FB @LandesNature tel : 06.40.60.18.66

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Seignanx et Adour

Le CPIE Seignanx et Adour est une structure associative ayant obtenu le label « CPIE » (Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement) en 1999.

Le CPIE intervient aujourd'hui à l'échelle du Département des Landes à travers quatre domaines d'activité : la sensibilisation, formation et éducation à l'environnement et au développement durable, l'accompagnement des territoires dans des démarches de développement durable, la gestion de sites naturels et l'expertise naturaliste

Le CPIE dispose d'une équipe de 11 permanents constituée de professionnels de l'environnement : ingénieurs écologues, technicien de l'espace rural. Les salariés du CPIE possèdent des compétences naturalistes sur divers groupes : mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens, insectes, flore et habitats naturels...permettant d'avoir une vision large de la biodiversité, de son suivi et des mesures de gestion à mettre en œuvre pour la conserver.

Le CPIE Seignanx et Adour assure la partie technique de l'animation du site, à savoir, les diagnostics écologiques, le montage des contrats et des chartes, les suivis et mise à jour cartographiques ainsi que l'appui technique à la réalisation des évaluations des incidences, le soutien aux autres programmes de développement durable et l'amélioration des connaissances. Il participe également aux actions de communication et de sensibilisation des acteurs socio-économiques et du grand public.

► cpieseignanxadour@gmail.com tel : 05.59.56.16.20

Fédération Départementale des Chasseurs des Landes

La Fédération Départementale des Chasseurs des Landes participe à la rédaction des diagnostics écologiques, au montage de contrats et de chartes, aux suivis et mises à jour cartographiques pour la partie oiseaux et à une partie de la communication sur le dispositif, les outils contractuels ainsi que sur les espèces présentes.

► jcastets@fdc40.fr
FB @Fédération Des Chasseurs Landes

barthesmidouzemarensin.n2000.fr



Contrats Natura 2000

Contrats en suivi ou en cours

Les contrats Natura 2000 permettent d'accompagner financièrement –fonds européens et d'Etat– un projet de restauration ou de gestion écologique pour la préservation des habitats ou espèces d'intérêt communautaire.

Contrats 2019-2021

8 nouveaux contrats ont été engagés pour un montant total de 123 000 €

Bénéficiaires : 3 Communes 4 Particuliers 1 Entreprise

- Restauration des tourbières (2 contrats, 39 000 €)

Restauration du bas-marais tourbeux du Bignau et restauration hydraulique de la tourbière du Grand Moura à St-Laurent-de-Gosse

- Conservation de 16,5 ha de vieilles forêts en faveur des pics, rapaces, Cistude d'Europe et autres espèces Natura 2000 (5 contrats, 71 000 €)

4,1 ha à Préchacq-les-Bains, 3 ha et 7,1 ha à St-Laurent-de-Gosse, 1,8 ha à Orist et 0,5 ha à St-Vincent-de-Paul.

- Restauration d'une station historique de Marsilée à quatre feuilles à Orist (13 000 €).

2020, dernière année de contrat pour

- la mise en pâturage de la tourbière de Passeben à Saint-Laurent-de-Gosse
- la restauration de prairie et entretien de haies à Dax
- l'entretien de la végétation en zone tourbeuse à St-Laurent-de-Gosse (reconduit pour 2021-2024).

Des contrats toujours en cours

- la vieille forêt de Saugnac-et-Cambran
- la héronnière de Heugas
- les chênes aux cigognes de Candresse

Des échanges et diagnostics

Des échanges et des diagnostics ont été réalisés sur 10 autres dossiers qui n'ont pas abouti à la signature d'un contrat mais qui permettent de partager avec les propriétaires les préconisations de gestion écologique.

Conservation des héronnières d'Yzosse et Orist, vieille forêt à Pontonx-sur-Adour, restauration d'une prairie bocagère à Saint-Vincent-de-Paul (financée finalement par une MAE), proposition d'un aménagement du franchissement du ruisseau de la Gaube à Pontonx-sur-Adour, préservation de zones-humides à Ste-Marie-de-Gosse...



Restauration hydraulique de la tourbière du Grand Moura à St-Laurent-de-Gosse

Exploitée pour sa tourbe dans les années 90, la tourbière du Grand Moura est aujourd’hui très dégradée. Une partie a été achetée par les Autoroutes du Sud de la France (ASF) dans le cadre de mesures compensatoires pour la Loutre et le Vison d’Europe.

Les enjeux de conservation des Tourbières hautes actives sont «MAJEUR» dans le Docob. Il a donc été proposé un contrat Natura 2000 de restauration hydraulique de la tourbière aux ASF complémentaire à leur propre plan de gestion du site.

L’aménagement consistera en la création d’un ouvrage permettant de maintenir plus d’eau dans les grandes fosses laissées par l’exploitation de tourbe qui assèchent aujourd’hui fortement la tourbière.



Restauration d'une station historique à Marsilée à quatre feuilles à Orist

La Marsilée à quatre feuilles est la plante la plus rare et emblématique des Barthes. Malheureusement, elle a quasiment disparu à cause de l’arrivée des jussies exotiques. C’est dans la barthe d’Orist qu’a pu être observée une des dernières Marsilée.

Classée à enjeu « MAJEUR » dans le Docob, une action de restauration va être tentée sur ce plan d’eau. Des interventions mécaniques et manuelles vont être mises en place pour conserver une végétation favorable sur cette station de 3 000 m² en espérant voir revenir la Marsilée !

Forêt à forte naturalité à Préchacq-les-Bains



Conservation de 4 hectares de forêt en îlot de bois sénescant



Débroussaillage de berges et pose de troncs « d'insolation » pour la Cistude



Chênaies alluviales, Barbastelle d'Europe, Cistude d'Europe, Loutre, Grand capricorne...



© Valentine Plessy

Conservation de vieilles forêts en faveur des pics, rapaces et autres espèces Natura 2000

 Installation d'une barrière chez des particuliers à Orist pour limiter le dérangement dans la forêt mixte de coteau abritant le Pic noir et l'Aigle botté



 Conservation de forêts à Pics et Rapaces chez 2 particuliers à Saint-Laurent-de-Gosse



Très gros Chêne pédonculé avec de nombreux micro-habitats (branche morte, tronc sans écorces, cavités...).

© Laurine Bouffandeau, stagiaire de Licence Pro 2019

 Conservation d'une chênaie alluviale de Saint-Vincent-de-Paul à Pic mar, Aigle botté et lichens patrimoniaux (Lichen pulmonaire et *Pseudocyphellaria aurata*)



Les barthes ont besoin de forêts naturelles en libre évolution

Le dispositif favorisant le développement de bois sénescents est un contrat Natura 2000 accessible à tous. Indemnisé jusqu'à 4 000 €/ha, il permet de laisser évoluer naturellement (sans intervention sylvicole) la forêt pendant 30 ans. Les forêts éligibles doivent avoir au minimum 10 arbres/ha de gros diamètres et présentant des signes de sénescence (cavités, branches mortes, écorces décollées...).

Propriétaires forestiers, contactez-nous pour savoir si votre forêt est éligible...

Restauration d'une prairie humide bocagère à Dax



Débroussaillage de la prairie et taille de la haie



Prairie humide, Cuivré des marais, Cistude d'Europe, chauves-souris

En 2018, un particulier souhaitant restaurer sa prairie embroussaillée s'est rapproché des animateurs.

Non seulement les animateurs l'ont accompagné dans sa démarche mais un financement à 100 % de son projet lui a été proposé via la signature d'un contrat Natura 2000, la conservation des prairies naturelles barthaises étant depuis toujours un objectif prioritaire des DOCOBs.

Non entretenue depuis 4 ans (départ à la retraite de l'agriculteur qui l'utilisait pour la fauche et la pâture), la prairie de 1,5 ha avait naturellement et rapidement évolué en fourré de saules et de frênes.

Suite au diagnostic écologique, il semblait important de restaurer la prairie mais aussi les haies qui l'entourent.

Ces haies sont indispensables aux déplacements de certaines espèces du site, notamment oiseaux et chauves-souris, et servent également de zone d'estivation pour la Cistude d'Europe en période d'assèchement des plans d'eau de la barthe.

Dès l'automne 2018, le chantier de restauration a débuté.

Les arbustes installés dans la prairie ont été broyés, les haies qui avaient gagné sur la prairie ont été redéfinies et entretenues à l'aide d'un lamier.



Des actions d'entretien annuel par broyage ont été réalisées en 2019 et 2020 pour que la végétation prairiale se réinstalle.

Dès le printemps 2019, le Cuivré des marais a pu profiter de cette prairie restaurée pour s'alimenter sur les fleurs et pondre ses œufs sur les Rumex (oseilles sauvages).

Des enregistreurs d'ultrasons installés dans la haie ont confirmé son utilisation par de nombreuses chauves-souris pour se déplacer sur leur territoire de chasse.



Femelle Cuivré des marais et ponte



Panneau d'information

La prairie bocagère
Où s'entremèlent haies, prairies et bosquets
Ici, le propriétaire agit pour préserver la biodiversité avec Natura 2000

Natura 2000

Un contrat

La prairie devant vous a bénéficié d'un Contrat Natura 2000 de restauration. Non entretenue depuis quelques années, elle commençait à se rebeller. Son propriétaire, souhaitant améliorer la biodiversité de sa prairie a voulu engager des travaux de restauration. Pour cela, il a bénéficié d'un financement proposé par Natura 2000 dans les Barthes de l'Adour. Ainsi, en octobre 2018, les arbustes dans la prairie (saules, frênes et chênes) ont été broyés et les haies ont été redessinées. Durant encore 3 ans les reprises d'arbustes seront éliminées annuellement afin de retrouver une prairie en bon état.

La prairie avant le contrat

Agir pour la biodiversité

Le Cuivré des marais
Le Cuivré des marais est un petit papillon bleu pâle et orange vif. Il se caractérise par une tâche en forme de virgule au milieu de l'aile inférieure. Si ce papillon revient lorsqu'on entretient une prairie humide, c'est grâce aux oseilles sauvages ou Rumex. Ces plantes sont les uniques hôtes des chenilles du cuivré.

Cuivré des marais - *lycaena dispar*

Les chauves-souris
La haie préservée constitue un corridor écologique indispensable aux déplacements et à la vie de nombreuses espèces (oiseaux, dont le Milan noir, insectes, mammifères...). Des enregistreurs d'ultrasons installés dans cette haie ont d'ailleurs confirmé son utilisation par de nombreuses chauves-souris pour se déplacer sur leur territoire de chasse, à la recherche d'insectes dont elles raffolent.

Grand murin - *Myotis myotis*
© by SA 3.0 C. Robiller - Natulicher

Pour en savoir plus, rendez-vous à la Maison de la Barthe

La prairie, un an après les premiers travaux

<http://barthesmidourenarenin.n2000.fr>

Conception / Réalisation : CPE Sègues & Aîne - Crédit photo : CPE Sègues & Aîne - Natura 2000

La Barthe de Dax est très fréquentée, un panneau pédagogique a été installé sur la parcelle pour expliquer l'intérêt du contrat et valoriser l'investissement du propriétaire en faveur de Natura 2000.



Charte Natura 2000

La charte Natura 2000 est un outil d'engagements volontaires favorisant la poursuite, le développement et la valorisation des pratiques favorables à la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Rappelons également que l'adhésion à la charte donne droit à une exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties et qui conditionne, pour les agriculteurs du site qui souhaitent en bénéficier, l'accès au dispositif AREA (agriculture respectueuse de l'environnement en Aquitaine).

La charte est également un outil de communication sur les bonnes pratiques de gestion à mettre en œuvre sur les sites Natura 2000.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter l'animateur qui vous donnera des indications sur la portée de la charte et son application et rédigera les formulaires d'engagement.

Ces trois dernières années, plusieurs chartes Natura 2000 ont été signées.

Communes	OEYRELUY
Structures professionnelles	Camping Lou Bascou à Rivière-Saas-et-Gourby Guide de pêche professionnel à Dax
Charte agriculteurs AREA & HVE	9 dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques
Particuliers	1
Fédération des Chasseurs des Landes	Ensembles des réserves barthaises soit 190 ha

Pour les chartes signées, des supports pédagogiques ont été créés et offerts :

- à la Base Nautique de la Marquèze
- au Camping Lou Bascou
- à la Fédération des Chasseurs des Landes pour les sites ouverts au public des réserves de Pontonx-sur-Adour et Saint-Martin-de-Seignanx.

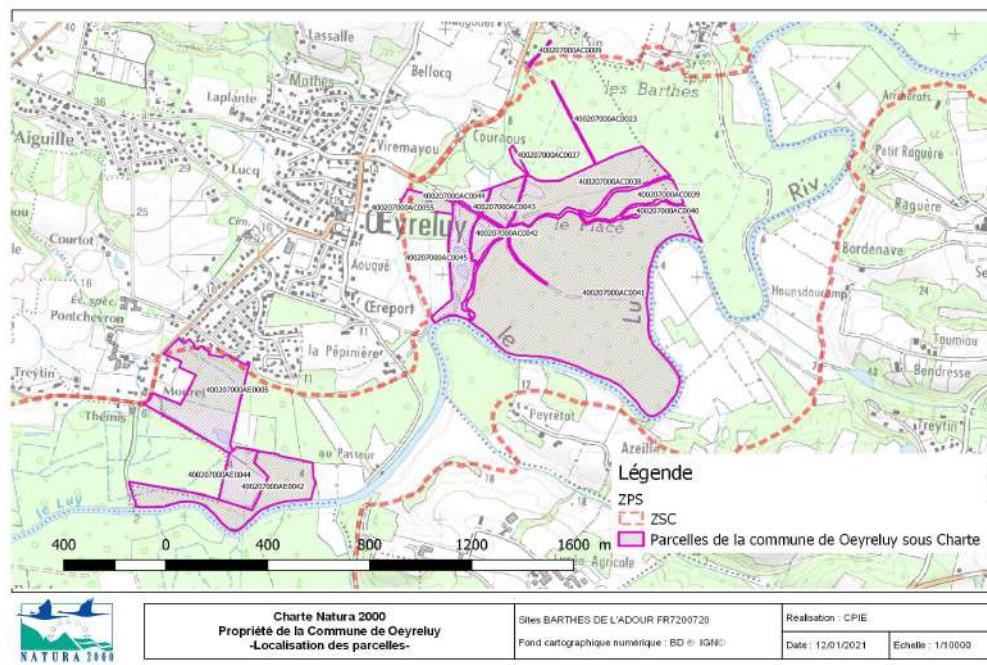
Panneaux fournis à la base nautique de la Marquèze



Des chartes à renouveler

- Engagées pour 5 ans, les chartes signées par des communes du site en 2016 sont à renouveler : Saint-Vincent-de-Paul, Candresse, Téthieu, Saugnac-et-Cambran, Saint-Martin-de-Seignanx...

La commune s'est engagée à respecter la Charte sur ces 86 ha de propriété. En grande partie boisée, les engagements ont été retranscrits dans le Plan d'Aménagement de la forêt gérée par l'ONF. La charte a également permis de s'assurer que les aménagements et la valorisation de l'espace des gravières de Oeyreluy respecte la biodiversité du site des Barthes. Parmi les enjeux de ces parcelles : les forêts alluviales, le Luy, la Cistude d'Europe et la Loutre.



Camping Lou Bascou à Rivièr-Saas-et-Gourby

Situé aux portes des Barthes, le camping Lou Bascou a souhaité s'engager en faveur des Barthes. Afin d'orienter au mieux sa clientèle avide de promenade, un panneau personnalisé sur les nombreux enjeux de la barthe de Rivièr leur a été offert.

Il permettra de mieux connaître ces paysages entre prairies pâturées et/ou fauchées, l'Adour et ses boisements, et les espèces barthaises : Cistude, Cigogne et poissons migrateurs.





Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Le programme de développement rural 2014-2020, qui a permis d'engager les exploitants des Barthes de l'Adour dans des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), touche à sa fin. Le premier bilan de ce dispositif, tourné vers la conservation des prairies, montre un taux d'engagement jamais atteint depuis le début des contrats Barthes en 1993. Plus de 2000 ha de prairies engagées et ce malgré les difficultés administratives de début de programme et les retards d'instruction et de paiement.

Barthes Nature, opérateur du projet agro-environnemental et climatique des Barthes, souhaite remercier les exploitants pour leur confiance et leur engagement dans le maintien des prairies et du système extensif propre à ce territoire. Nous espérons que le dispositif à venir saura prendre en compte les spécificités des Barthes de l'Adour et répondre aux enjeux à la fois agricoles et écologiques.

En attendant, le tableau ci-contre dresse le bilan des surfaces engagées par mesure entre 2015 et 2019.

Nous rappelons que chaque mesure intègre une absence totale de fertilisation azotée et de traitements phytosanitaires, une obligation d'enregistrement des pratiques et un nettoyage des prairies inondables avant le 1er juillet (hors mesures coteaux).

On constate que la mesure la plus contractualisée est la plus simple et la moins contraignante (PR02). Elle permet de faucher à la date favorable et d'adapter son chargement et ses dates de pâture à ses besoins. Viennent ensuite les mesures pâture en général puis la mesure retard de fauche plus adaptées aux grandes barthes en pâturage collectif. On peut noter la surface importante convertie en prairie lors de ce programme (164 ha).

Surface en hectare par mesure

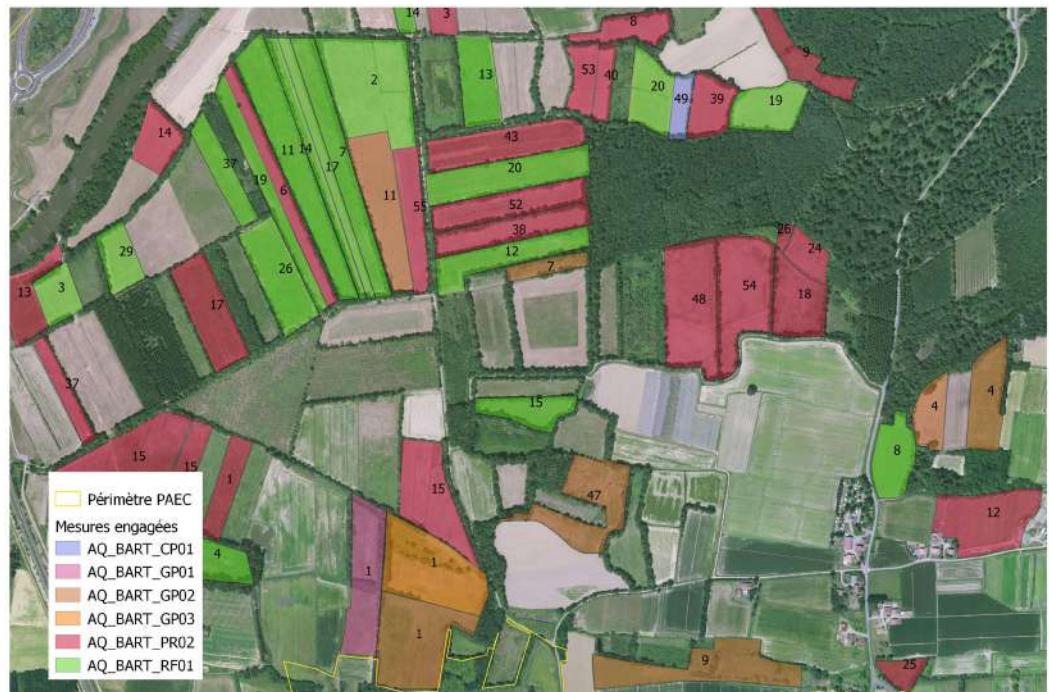
Entretien de la prairie en zone inondable	667
Retard de fauche au 10 juillet	524
Adaptation du chargement	12
Absence de pâturage hivernal	388
Retard de fauche et absence de pâturage hivernal	138
Reconversion de culture en prairie	164
Réouverture de milieu embroussaillé	17
Entretien de la prairie de coteau	17
Retard de fauche au 1er juin sur coteau	8
Mesure système d'exploitation herbe	50
Espèce Exotique Envahissante (jussie)	135
Total général	2 120 ha



Une cartographie

Chaque année, Barthes Nature met à jour la cartographie des engagements MAEC. Cette cartographie permet de rédiger les diagnostics nécessaires à certaines mesures.

Extrait de la cartographie



Des diagnostics

Les mesures « retard de fauche » et « conversion grandes cultures prairies » exigent un diagnostic préalable. En plus de ce diagnostic, Barthes Nature réalise des fiches bilan pour les exploitants engagés afin qu'ils puissent suivre leurs contrats.

Année d'engagement	Ilot	Élément	Mesure	Surface ha
2021	2	S20	GP02	7.73
	9	S21	GP02	0.98
	14	S22	GP02	1.27
	21	S23	PR02	0.48
	22	S24	PR02	2.04
	23	S25	PR02	0.68
	25	S26	GP02	0.66
	35	S27	GP03	0.43
2017	36	S9	GP03	0.54
	20	S10	PR02	1.98
	29	S11	PR02	0.23
	37	S12	PR02	1.88
	38	S13	RF01	1.47
2018	38	S14	CP01	7.43
2019	13	S19	CP01	1.09
2021	42	S29	GP02	2.31
	45	S30	GP02	3.76
	46	S28	RF01	1.42
	47	S31	GP02	3.04

Années de transition

2020, 2021 et 2022 sont des années de transition entre 2 programmes.

En 2020, les engagements de 2015 ont été prolongés d'une année à l'identique.

En 2021, les contrats 2015 et 2016 ont pu être reconduits mais pour une année seulement à l'exception des contrats ouverture et reconversion (sur 5 ans). Ces mêmes contrats pourront être reconduits une fois encore en 2022 pour une année seulement.

La suite du dispositif n'est pas encore connue...

MAEC "Lutte contre la jussie" dans les barthes communales

Les barthes communales de Saint-Vincent-de-Paul, Mées, Rivière-Saas-et-Gourby, Tercis-les Bains, Orist et Siest sont classées en Espaces Naturels Sensibles (ENS) par le Département des Landes. A ce titre, les travaux d'entretien de ces barthes sont financés par le Conseil Départemental (35%) et l'Agence de l'Eau Adour Garonne (45 %) et les communes elles-mêmes (20%). L'animation des conseils de barthes, l'appui technique aux communes pour la mise en œuvre des travaux et les suivis écologiques sont assurés par le CPIE Seignanx Adour dans le cadre d'une mission particulière financée également par l'AEAG et le CD40.

Les travaux réalisés dans ce cadre sont la restauration et/ou l'entretien des clôtures, des accès (barrières, ponts), des chemins, des ouvrages, des fossés... mais également la lutte contre la jussie par un contrôle de la prolifération (fauche, ensilage, disqueage...).

La structure animatrice suit les travaux et participe aux comités des barthes.

Exemple de travaux engagés dans le cadre du plan de gestion ENS : fauche de jussie et arrachage manuel à Tercis



En plus de ce dispositif et afin de permettre aux communes de réaliser plus de travaux sans engager plus de fonds, une MAEC expérimentale a été engagée pour prendre en charge une partie du contrôle de la jussie terrestre dans les barthes communales en 2019. Sous forme d'une indemnité à l'hectare de 235 €/an comme pour les exploitants agricoles, la mesure engage les communes à respecter un cahier des charges et à le mettre en œuvre sur le terrain. Un bilan de la prolifération de la jussie doit également être fait chaque année.

Exemple de travaux réalisés dans le cadre de la MAEC : entretien des fossés dans la barthe à St-Vincent-de-Paul





Communication et sensibilisation

Communication numérique

Les informations et actualités sont disponibles sur le site Internet barthesmidouzemarensin.n2000.fr.

N'hésitez pas à vous abonner à notre page [f @LandesNature](https://www.facebook.com/LandesNature).

Vous aurez accès à nos actualités sur les sorties Natura 2000, les actions de gestions et des informations sur le patrimoine naturel.

Deux films sur les Barthes sont disponibles aux liens suivants :

« A la découverte des Barthes »

<https://fb.watch/8W9G2NOB4T/>



Découvrir les sites Natura 2000 des Barthes de l'Adour

« Les oiseaux des Barthes de l'Adour »

<https://www.facebook.com/adourlandesoceans/videos/3212349915551496/>



Les oiseaux des Barthes de l'Adour

Supports de communication

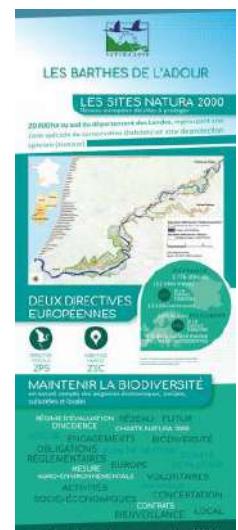
• Une exposition mobile est disponible gratuitement sur réservation :

4 panneaux déroulants (kakémonos) présentant les sites Natura 2000, les habitats naturels, les espèces et les oiseaux.

• Chaque année, nous rédigeons une lettre d'information nommée « la Marsilée » disponible en numérique ou en format papier présentant les actions de gestion et les enjeux patrimoniaux des sites Natura 2000 avec des focus sur les espèces. Les anciens numéros sont disponibles sur demande.

En 2020, la Marsilée a pris la forme d'une lettre d'information sur le dispositif Natura 2000.

Ce bulletin à destination, entre autres, des nouvelles équipes municipales répond aux questions les plus fréquentes sur Natura 2000 et présente les outils techniques et financiers du dispositif ainsi que les missions d'animation principales. N'hésitez pas à nous demander des exemplaires papier.



En 2020, une campagne d'information a été réalisée pour sensibiliser les habitants, élus ou acteurs du territoire au fléau que représente l'herbe de la pampa.



Herbe de la Pampa

Cortaderia selloana

Origine : Cette herbacée est originaire d'Amérique du Sud.

Aspect : L'herbe de la Pampa forme de grosses touffes pouvant aller jusqu'à 3 m de diamètre surmontées de grandes hampes en plumeau atteignant jusqu'à 4 m. Les feuilles sont fines, linéaires et ont des bords très coupants.

Milieu : Vendue et plantée pour sa valeur ornementale, elle s'est installée petit à petit dans nos parcs et jardins, bords de route et chemins, friches mais aussi dans les dunes, orrières-plage, zones humides ou encore prairies.

Reproduction : Chaque pied peut produire 10 000 000 graines qui sont transportées par le vent sur plus de 25 km.

Gestes simples et malins
NE PAS ACHETER
NE PAS PLANTER



Pour de plus amples informations, vous pouvez nous contacter :
landesnaturefb@gmail.com ou cpieseignanxadour@gmail.com

A vos coupe-coupe !

Nous voudrions vous parler d'une plante que vous croisez régulièrement.

Vous la trouvez belle, voire majestueuse avec ses grandes hampes florales en plumeau. Vous avez même pensé en acheter pour votre jardin ou cela est déjà fait. Mais sous cette apparence de beauté, se cache un côté plus sombre... C'est une peste !

Une peste végétale ou Espèce Exotique Envahissante ! Et nous avons besoin de vous pour limiter sa propagation.

Et c'est quoi le problème ?

Perte de biodiversité



Une fois implantée dans un milieu qui lui plaît, elle colonise toute la surface, s'approprie les nutriments et l'eau disponibles, étouffe les plantes locales et contamine le fourrage et les pâturages.

Risque d'incendie



L'herbe de la Pampa est également très inflammable et augmente le risque d'incendie.

Risque pour la santé



Le pollen provoque des allergies.

Les feuilles sont très coupantes et les cas d'inflammation ne sont pas rares.

Il faut porter des gants, des manches longues et des lunettes pour couper les plumeaux. Des cas de coupures sur la bouche du bétail ont été observées.

Comment faire ? Il y en a tellement...

STOP à la propagation !

Nous pouvons collectivement lutter contre sa propagation en supprimant sa capacité de dispersion.

COUPER LES PLUMEAUX AVANT L'ÉTÉ !

... et ainsi arrêter la diffusion des graines

Avec ce geste simple, vous participez à la sauvegarde des milieux naturels proches de chez vous.
Nous avons besoin de vous !



Attention, cette plante est très envahissante :

- Ne pas composter et ne pas trier avec les autres déchets verts
- Mettre dans un sac poubelle bien fermé et jeter avec les ordures ménagères

Et que fait-on des touffes ?

Arracher les touffes est très difficile et doit être fait petit à petit en commençant par les lieux publics. Une information particulière va être réalisée auprès des services espaces verts du territoire. Si vous souhaitez le faire chez vous, nous vous conseillons de bien vous protéger des feuilles coupantes et d'arracher le pied entier avec un câble pour les plus gros individus. On peut aussi les broyer ou les tondre jusqu'à épuisement des pieds. Les touffes, elles, peuvent être compostées ou triées avec les déchets verts.

L'utilisation de pesticides est bien entendu à proscrire.



Landes



ipe



Natura 2000



République Française



Nouvelle-Aquitaine



Union Européenne

Sorties terrain grand public

A l'occasion de dates phares sur les milieux naturels, le 2 février pour la Journée Mondiale des Zones Humides, le 21 mars pour la Journée Mondiale de la Forêt, le 19 mai pour le Natura Day ou encore fin août pour la journée mondiale des Chauves-souris... ou juste parce qu'il fait beau, l'équipe d'animation vous invite à venir découvrir chaque année une facette des sites Natura 2000 des Barthes de l'Adour à travers ses yeux de naturalistes.

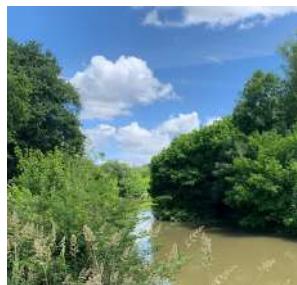
Quelques exemples en 2019, 2020 et 2021 :

Natura Day de mai 2021 à Oeyreluy

Pour valoriser le nouvel engagement de la commune dans la Charte Natura 2000, une balade nature a été organisée. Nous avons fait découvrir le Luy et le fonctionnement particulier de ses barthes et avons même pu observer une Cistude d'Europe dans les anciennes gravières.

Photos de la sortie Luy et Cistude d'Europe

© Ikram Moreno



• 15 juin 2019

Réalisation d'une animation « Papillons et autres insectes » à Saugnac et Cambran dans le cadre du festival de CulturEnSac

© CulturEnSac

Formation des guides nature à Dax

Formation Guide Nature à Dax

Formation proposée par le CPIE Seignanx Adour à la demande des animateurs nature de la Ville de Dax qui gravitent autour de la Maison de la Barthe et qui offrent des visites guidées aux locaux, touristes et curistes.

La formation s'est déroulée en 2 journées en mai et juillet 2020 avec pour objectifs de mieux connaître les enjeux des barthes et savoir les partager.

Une quinzaine de guides ont pu échanger de façon conviviale sur les techniques d'animations dans la très pédagogique Barthe de Dax Boulogne.





Assistance à l'application des Evaluations d'Incidences (EI)

Natura 2000 est basé sur le volontariat mais quand il existe un programme ou projet susceptible d'avoir un impact sur les habitats naturels et les espèces d'un site Natura 2000, il est nécessaire de rédiger une Evaluation d'Incidence.

Ce dossier est proportionné au projet :

- grand projet = grande étude (ex : PLUi, stations d'épuration ou grands ouvrages)
- petit projet = évaluation d'incidences simplifiée.

L'animateur ne peut pas rédiger ce dossier à la place du pétitionnaire mais il peut apporter toute information ou tout conseil technique pour appuyer l'élaboration de celui-ci, vous aider à dimensionner votre évaluation et peut vous fournir des données cartographiques nécessaires. Contactez-nous le plus en amont possible pour connaître les enjeux du site et les éléments à votre disposition.

Le tableau ci-après montre des exemples de contribution de l'animateur en amont d'un projet, lors de la rédaction d'une évaluation d'incidences ou juste pour informer un pétitionnaire sur les enjeux du site (liste non exhaustive) :

Restauration de berges à Hinx	Sortie terrain, fournitures de données, lecture et avis sur l'EIN
Projet photovoltaïque sur plan d'eau	Fourniture de données ornithologiques au Bureau d'Etudes en charge du dossier
Dispositif Sylv'Adour	Sortie terrain et rappel des préconisations de la charte du site Natura 2000
Véloroute en Pyrénées-Atlantiques	Echanges avec Etat et Porteur de projets sur les impacts écologiques constatés et les préconisations de gestion
Implantation d'antennes téléphoniques	Rédaction de synthèses des enjeux et préconisations
Entretien de la végétation sur les digues de la barthe de Dax	Note sur la prise en compte de l'enjeu Cistude d'Europe

Accompagnement du SIMAL à sa restauration du Ruisseau du Pont-Neuf à Hinx

Le ruisseau du Pont-Neuf à Hinx est un affluent de l'Adour. Sa gestion est confiée au SIMAL (Syndicat Intercommunal du Moyen Adour Landais). Suite aux inondations, un tronçon de berge a été fortement érodé et a mis en péril la sécurité de la route départementale. Des travaux ont été conduits tout en tenant compte des enjeux écologiques. Le SIMAL a opté pour du fascinage avec talutage de berge en pente douce puis ensemencement et plantation de saules. Les animateurs ont fait une visite sur place et confirmé la présence de la Loutre et d'un loutron sur ce secteur.

Des préconisations ont donc été proposées :

- ne pas rouler dans le cours d'eau
- planter des espèces de saules locales
- intervenir en hiver pour ne pas déranger le cycle de vie des libellules protégées Gomphé de Graslin et Cordulie à corps fin
- contrôler l'apparition d'espèces de plantes exotiques envahissantes (Renouée du Japon, jussies, Erable negundo)...

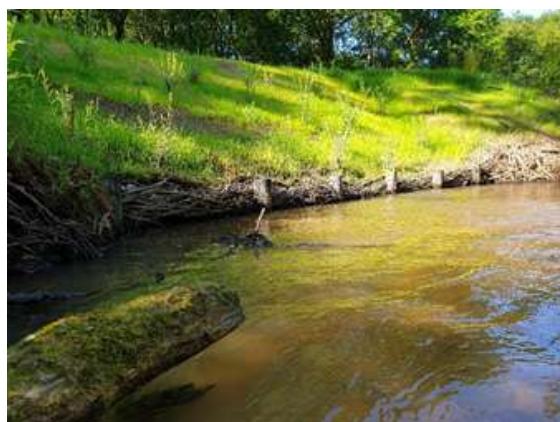


Avant chantier, berge érodée



Empreinte d'une loutre et de son loutron
sous le pont au-dessus du chantier

Après chantier : reprofilage, fascinage et protection végétale de la berge
© SIMAL





Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques

Le dispositif Natura 2000 est basé sur la conservation d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire. Cette mission est liée à la mise en œuvre de tous les projets ou programmes du territoire qui peuvent avoir un impact positif ou négatif sur cette faune et flore. C'est pourquoi, l'animateur Natura 2000 participe à de nombreux projets en tant qu'observateur, partenaire, conseiller technique ou parfois contributeur afin que les enjeux Natura 2000 soient bien pris en compte à tous les niveaux.

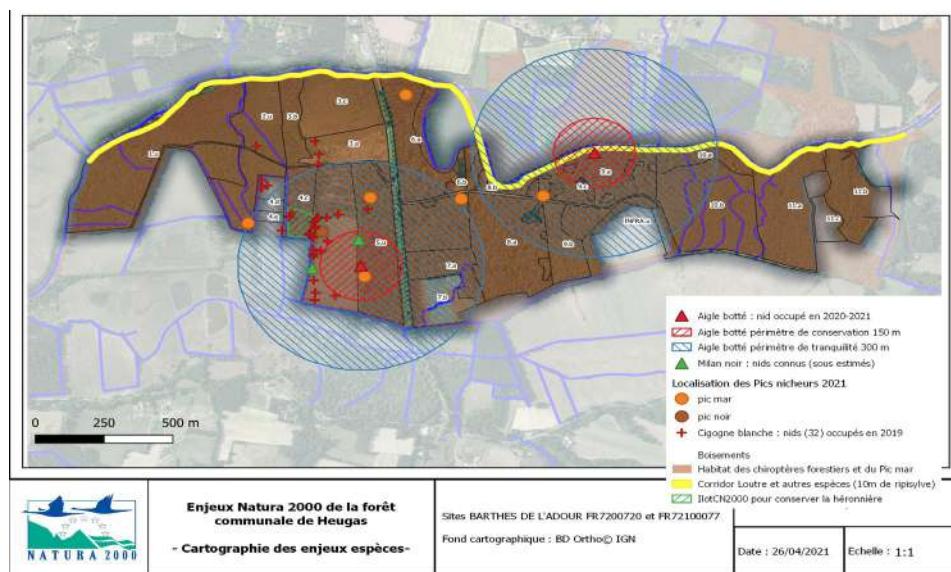
Le tableau ci-dessous montre quelques exemples pour ces dernières années :

Plans Nationaux Loutre, papillons de jours, Vison d'Europe, Balbuzard pêcheur, Grande mulette...	Expertise technique, fournitures de données, participation aux enquêtes nationales, aux groupes de travail
Espaces naturels sensibles, Réserve Naturelle Régionale de Tercis, du Marais d'Orx	Participation aux COPILs, fournitures de données, relecture et avis....
Rencontre avec les Syndicats de rivières pour réfléchir à l'articulation entre les PPG et Natura 2000 Rencontre avec l'ONF pour continuer à travailler ensemble sur l'intégration de Natura 2000 dans les Plans d'aménagement forestier	Fournitures de données, participations et organisation de groupes de travail, commissions, sorties terrain
Mesures compensatoires	Proposition de sites, partage de données, note sur les enjeux
Plans et programmes locaux SAGEs Adour amont et aval, SCOT, PLUi, Plan Climat, Plan régional Forêt-Bois...	Participation aux groupes de travail, fournitures de données, relecture et avis....

Appui technique à l'ONF pour les plans d'aménagements

L'équipe d'animation accompagne les agents de l'Office National des Forêts pour la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les plans d'aménagements des forêts communales. Sorties sur le terrain, échanges sur les impératifs économiques liés à la sylviculture et sur les enjeux habitats et espèces... permettent de cibler des parcelles à mettre en îlots de sénescence ou sur lesquelles un aménagement des modalités d'exploitation serait nécessaire. Cet appui technique est réalisé au fil de la mise à jour ou de la rédaction des plans d'aménagements.

Exemple de carte synthétique des enjeux Natura 2000 dans la forêt communale de Heugas



Inventaires naturalistes dans la forêt communale de Goos





Amélioration des connaissances et suivis scientifiques

Il s'agit d'obtenir et d'intégrer les nouvelles connaissances naturalistes sur les sites. Une mise à jour régulière de la cartographie permet d'avoir des outils fonctionnels et efficaces pour les diagnostics écologiques mais aussi pour fournir des données exploitable aux maîtres d'ouvrage de projets soumis à évaluation des incidences Natura 2000.

Des inventaires ont déjà eu lieu sur le site Natura 2000, notamment par le biais d'actions hors contrat (Amphibiens, Chiroptères, Loutre d'Europe, ...). Leur suivi et leur réactualisation régulière permet d'exploiter au mieux ces informations.

Ces dernières années, nous avons concentré nos efforts sur :

OISEAUX	Inventaires oiseaux hivernants : wetland sur toute la ZPS en janvier, Grue cendrée dortoir et zones d'alimentation 64 pour le collectif Grusgascogne en janvier et février, Cormoran à l'île de Broc en janvier, dortoir de busards dans le bas-adour...
	Inventaire héronnière 2020, participation à l'inventaire national
	Inventaire Pics et Rapaces nicheurs en 2021
RÉSEAU BOCAGER	Projets tuteurés des BTS du lycée Errecart & Lpro UPPA Côte Basque sur une analyse diachronique (historique) du réseau bocager sur la commune de Hinx & St-Jean-de-Marsacq
SUIVI FAUNE	Transmission des données à FaunA, suivi Murin au pont de la Marquèze, Vertigo mouliniana, préparation d'un inventaire Vison d'Europe en 2022
SUIVI FLORE	Transmission des données à l'OBV, suivi Marsilée à Puntet, inventaire des lichens patrimoniaux. Le CBNSA est revenu 6 ans après sur les tourbières de Saint-Laurent-de-Gosse

Participation au programme Tourbières d'Aquitaine

Le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) est missionné par la DREAL Aquitaine pour réaliser « une surveillance de l'état de conservation des espèces [...] et des habitats d'intérêt communautaire (HIC), en vue d'une évaluation régulière aux niveaux biogéographique et national ». Un premier passage en 2014 avait permis de mettre en place 3 placettes de suivis. En 2020, les placettes de Passeben ont été relues par le CBNSA (1 sept). 3 nouvelles placettes ont été installées au Grand Moura de Montrol (2 sept).



Nouvelle placette de suivi installée dans la tourbière haute active du Grand Moura de montrol

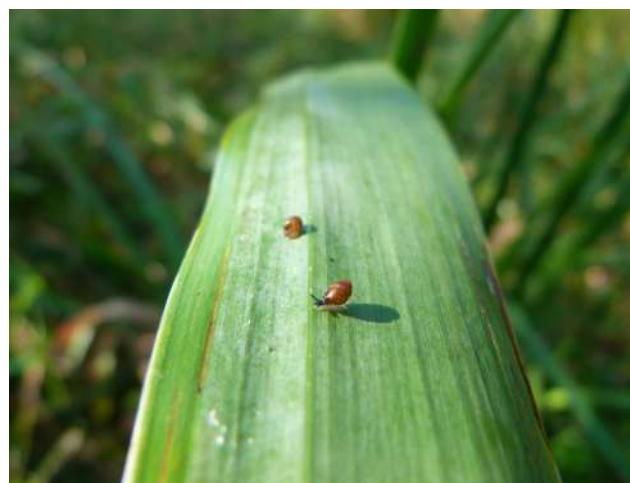
Recherche et découverte du Vertigo de Desmoulins

Suite à de récentes découvertes, dans les Landes, de l'espèce, annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore, le CPIE est parti à la recherche de ce minuscule escargot (taille de 4 millimètres !) en octobre 2020. Il a été trouvé dans 2 stations du Bas-Adour.

En 2021-2022, une étude sud-aquitaine portée par la MIFENec, en collaboration avec les animateurs, permettra de mieux connaître la répartition de ce mollusque dans les Barthes.



Initiation des animateurs à l'identification de l'espèce proposée par la MIFENec



Station de *Vertigo moulinsiana* trouvée à la réserve de Lesgau à Saint-Martin-de-Seignanx en 2019

Les héronnières

Le Document d'objectifs de la Zone de Protection Spéciale des Barthes de l'Adour a identifié de très forts enjeux de conservation sur les sites de reproduction des ardéidés appelés « héronnières ».

Le Docob de 2015 identifiait plusieurs sites de héronnières. Certaines bénéficiaient déjà d'actions de conservation (héronnière de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Saint-Martin-de-Seignanx). D'autres ont, d'ores et déjà, fait l'objet d'un contrat Natura 2000 garantissant leur conservation comme à Heugas en 2018.

Cependant, les héronnières du site sont nombreuses et les effectifs des espèces accueillies sont très variables d'une année sur l'autre. Des suivis réguliers ont donc eu lieu depuis 2015 en prenant en compte la disparition, naturelle ou liée à des activités anthropiques, de certaines héronnières et la découverte de nouveaux sites.

2020 était l'année du 11^{ème} Recensement National des Hérons nicheurs. C'était donc l'occasion de mener un inventaire global à l'échelle du site et ses alentours.

Les oiseaux ciblés par le recensement sont :

HC : Héron cendré
HGB : Héron garde-bœufs
AG : Aigrette garzette
BG : Bihoreau gris
GA : Grande aigrette
SB : Spatule blanche



L'objectif était à la fois d'inventorier le plus exhaustivement les héronnières, d'évaluer leur niveau d'enjeux de conservation selon les espèces présentes et leurs effectifs pour, finalement, pouvoir envisager la mise en place de mesures de conservation : information et/ou sensibilisation des propriétaires et gestionnaires des parcelles concernées, proposition de contrat Natura 2000.

Une attention particulière a été portée à la Spatule blanche, espèce prioritaire du Docob, qui utilise certaines héronnières.

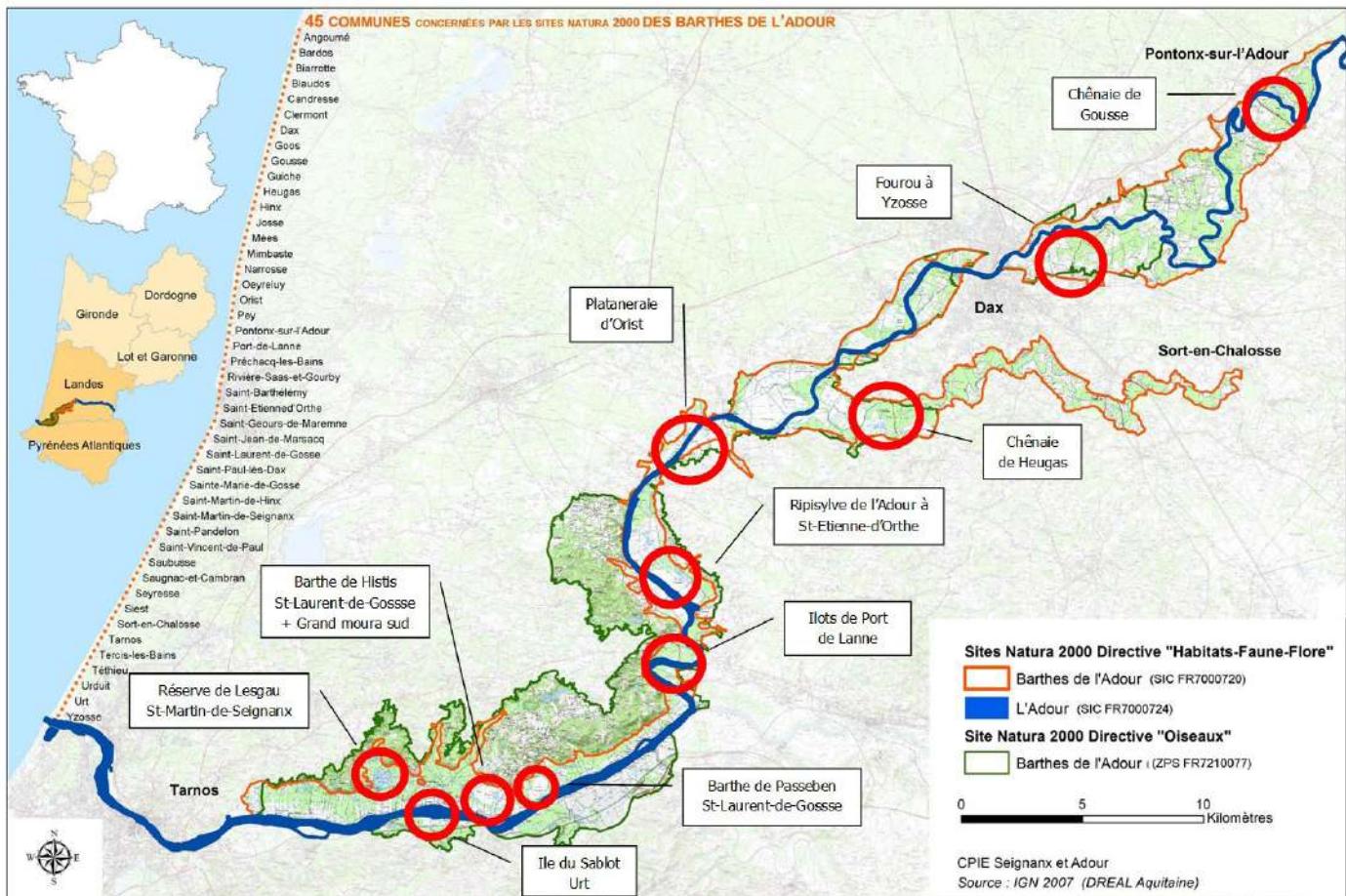


Ont été inventoriées les héronnières déjà connues et d'autres ont été prospectées notamment par avion. La période favorable est de mai à juillet avec un à trois passages suivant les espèces identifiées. Une fiche par héronnière a été rédigée. Elles sont disponibles sur le site Internet ou sur demande.

Les résultats sont présentés ci-contre.

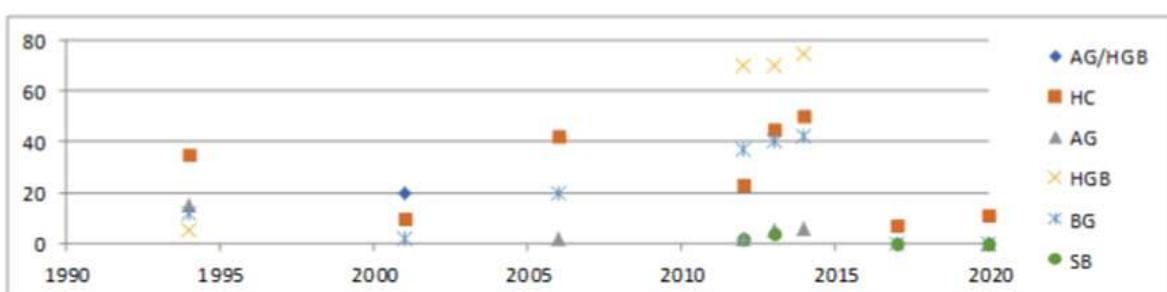


Héronnière vue du ciel



Nom	Commune	Historique	HC	HGB	AG	BG	GA	SB
Chênaie	Gousse	Détruite en partie en 2018. Ne reste plus que les HC	X	X	X	X		
Fourrou	Yzrosse	Connue depuis 2017	X	X	X	X		
Chênaie	Heugas	Sous CN2000. La spatule n'est pas là tous les ans	X	X	X	X		X
Plataneraie	Orist		X					X
Ripisylve de l'Adour	St Etienne d'Orthe		X	X	X	X		X
Ilots de l'Adour	Port de Lanne	Toujours présente ?	X					
Barthe de Histis	St Laurent de Gosse	Une dizaine de nids depuis 2014	X					
Île du Sablot	Urt	Plus grande héronnière de la ZPS à ce jour		X	X	X		
Réserve de Lesgau	St Martin de Seignanx	Héronnière suivie chaque année	X	X	X		X	
Poustagnac	St Paul les Dax		X	X	X	X		X

Exemple d'un graphique de suivi pour la héronnière de Saint-Etienne-d'Orthe :

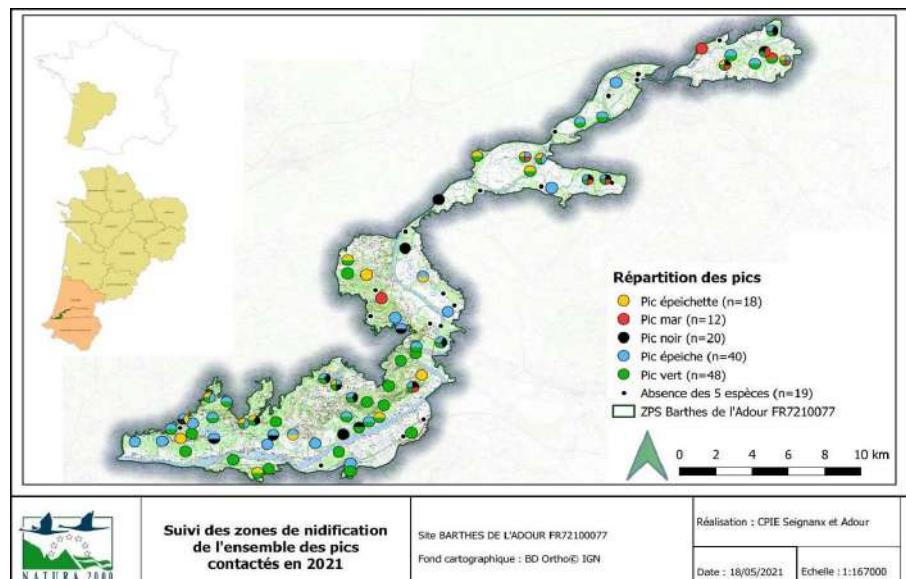


Suivi des picidés en période de nidification (2012-2021)

En 2012, dans le cadre de la rédaction du Document d'Objectifs de la ZPS, plus de 80 points d'écoute ont été répartis sur le site, dans les secteurs qui semblaient les plus adaptés aux espèces de picidés. Des enregistrements de cris des principales espèces prospectées sont diffusés. Si un ou plusieurs individus sont présents à proximité, ils répondent et peuvent ainsi être identifiés et comptés.

En 2021, la quasi intégralité des points de 2012 a été de nouveau inventoriée. L'évolution des habitats nous a, tout de même, contraints à nous adapter sur certains secteurs en supprimant certains points et en en créant d'autres.

En tout, 88 points ont été écoutés cette année.



Les résultats 2021 obtenus sont présentés dans le tableau ci-dessous et sur la carte ci-dessus.

A noter : une progression spatiale du Pic mar vers le sud du site, l'augmentation du nombre de couples de Pic noir et la bonne capacité d'accueil des forêts barthaises, tous pics confondus.

Nombre d'individus contactés dans le cadre du suivi des zones de nidification des pics en 2021

	Pic mar	Pic noir	Pic épeichette	Pic épeiche	Pic vert
nb d'individus contactés	17	22	21	53	57
nb de couples estimés	12	20	18	40	48
identifiés uniquement avec sonagramme	3	1	5	5	1
hors protocole mais sur point d'écoute	4	4	2	5	4
nb d'individus en 2012	9	13	27	-	-

Pic de sharpe photographié sur le site N2000 des Barthes de l'Adour côté Pyrénées-Atlantiques en 2021.



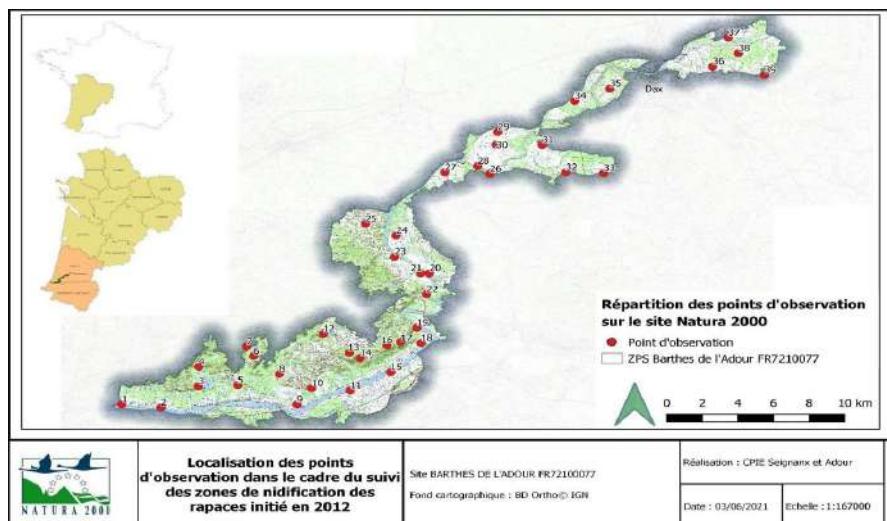
Très ressemblant au pic vert avec pour particularité de ne pas avoir de masque noir autour de l'œil mais seulement un trait noir sous l'œil.



Actualisation de la répartition des rapaces d'intérêt communautaire nicheurs

Dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'Objectif de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) des Barthes de l'Adour, l'inventaire des rapaces répond à l'objectif opérationnel « Préservation et suivi des aires de reproduction des rapaces».

Sur chacun des 39 points de suivi, une observation de 2 heures permet d'identifier les espèces présentes et de repérer, autant que possible, la position des aires (nids).



Total des couples observés tout indice confondu (possible, probable et certain)

	2012-2013	2019-2021
Couples Milan noir	54	72 (24 en excluant les probables)
Couples Aigle botté	18	12
Couples Bondrée apivore	18	20
Couples Elanion blanc	3	12



Surprise

Lors des prospections rapaces, nous avons eu la surprise de découvrir une aire de Milan royal.

Il s'agit là du 1er couple nicheur connu sur le département des Landes.
Il a donné naissance à 2 jeunes qui ont pris leur envol.

Suivi de l'hivernage de la Grue cendrée



Grues en alimentation dans les barthes



A la recherche des lichens patrimoniaux barthais



Pseudocyphellaria aurata
à Saint-Vincent-de-Paul

Pseudocyphellaria aurata, un lichen classé « espèce déterminante ZNIEFF en Aquitaine - CBNSA, 2018 », est très rare à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine (1 station en Dordogne et 1 en Pyrénées-Atlantiques).

Connu historiquement dans les Barthes, le CBNSA a alerté le CPIE sur sa potentielle présence. En effet, en 1950, l'espèce est citée par J. VIVANT dans les chênaies des Barthes de l'Adour à Tercis, Dax, Candresse, Yzosse, Saint-Vincent-de-Paul, Téthieu et Hinx.

Thomas Beudin, du Conservatoire Botanique Sud-Atlantique est donc venu le 9 octobre 2020 accompagné des animatrices Natura 2000 du CPIE pour :

- confirmer que l'espèce est toujours présente sur le site
- Former les animateurs à la reconnaissance de l'espèce
- protéger les stations connues.

Résultats :

Pseudocyphellaria aurata a été trouvé sur 1 station du Moyen-Adour sur les communes de St-Vincent-de-Paul et Candresse. Il s'agit probablement de la station historique citée par Jean VIVANT en 1950. *Pseudocyphellaria aurata* est installé au sein d'une chênaie mixte alluviale sur les Erables champêtre et les Frêne élevé (et même sur un Erable negundo). L'ONF a été informé de sa présence et la commune de St-Vincent-de-Paul a signé un Contrat Natura 2000 en 2021 pour conserver un îlot de vieux bois abritant ce lichen peu ordinaire. Deux autres espèces patrimoniales de lichens *Lobaria pulmonaria* et *Lobaria virens* ont également été identifiées dans les boisements alluviaux barthais.



Mise à jour du DOCOB

Dans le cadre de la mise à jour du DOCOB de la ZSC, validé en décembre 2018, la rédaction des fiches actions a été décalée et il avait été décidé de les valider au « fil de l'eau ».

En décembre dernier, les fiches 1-ouvrages, 2-réseau hydraulique, 5-prairies, plans d'eau, 10-réseau bocager, 9-plans d'eau et 11-pratiques agricoles ont été validées.

Elles sont disponibles sur le site barthesmidouzemarensin.n2000.fr.

Les fiches restantes sont en cours de finalisation. Vous pourrez les relire et faire vos remarques.

Voici un extrait de la fiche n°3 : *Restauration des boisements d'intérêt communautaire*

Fiche Action F3	Restauration, entretien et gestion des boisements d'intérêt communautaire	Priorité 1		
Objectifs opérationnels	Conserver les boisements locaux d'intérêt communautaire ou abritant une espèce d'intérêt communautaire			
Près de 6 000 hectares de boisements composent le site soit près de la moitié de la surface totale. Les 2/3 d'entre eux sont d'intérêt communautaire et les 3/4 abritent au moins une espèce d'intérêt communautaire. Les chênaies mixtes alluviales 91F0 et les aulnaies-frênaies alluviales 91E0* sont à enjeux de conservation majeur et fort sur le site. Les peupleraies peuvent également abriter des habitats d'espèces d'IC selon leur mode d'entretien. L'état de conservation des boisements alluviaux pourrait être amélioré et dépend étroitement des modalités de gestion.				
Habitats et espèces visés	Les habitats d'IC 91F0 Forêts mixtes de chênes, d'ormes et de frênes des grands fleuves à enjeu MAJEUR et les 91E0* Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> à enjeu FORT 1220 Cistude d'Europe, 1308 Barbastelle et 1323 Murin de Bechstein, 1356 Vison d'Europe, 1083 Lucane cerf-volant et 1088 Grand capricorne, 1060 Cuivré des marais, Oiseaux (pics, rapaces, ardéidés, cigognes, spatules...)			
Déclinaison en stratégie d'action et propositions d'actions				
<p>Maintenir voire augmenter les surfaces en boisements d'IC</p> <ul style="list-style-type: none"> Proscrire toute transformation des boisements naturels en boisements d'essences allochtones Préserver la résilience des boisements naturels en adaptant les pratiques pour limiter le développement d'espèces allochtones ou exotiques envahissantes et pour conserver les conditions <u>stationnelles</u> (humidité, qualité des sols, continuité...) Promouvoir la plantation d'espèces indigènes dans les programmes de développement sylvicole et mesures compensatoires forestières (transformation des boisements allochtones en boisements naturels d'essences locales d'IC) <p>Améliorer les pratiques sylvicoles</p> <p>Pour adapter les pratiques sylvicoles aux enjeux, il est nécessaire d'agir sur plusieurs compartiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> Conditions <u>stationnelles</u>/Qualité du sol : pas de modification du régime hydraulique (drainage supplémentaire), préserver le sol forestier en travaillant sur sol portant et en rationalisant les déplacements et lieu de stockage, conserver du bois mort pour améliorer le renouvellement du sol... Modalités d'entretien/gestion : <u>irrégularisation</u> des peuplements, maintien des diversités d'essences et de strates, éviter les travaux et coupes entre mars et juillet, maintenir des connections écologiques lors des coupes... Bois mort/micro-habitats : conserver des arbres morts et/ou à cavité sur pied et/ou au sol, préserver le plus possible les micro-habitats (lianes, lierre, écorces décollées...) Naturalité : pas de transformation des boisements locaux, régénération naturelle des boisements locaux, épargner de toute intervention (sylvicole ou non) les forêts identifiées de forte naturalité - voir F4 ... Maintien ou restauration des milieux naturels (parfois d'IC ou habitat d'EIC) insérés dans les boisements : coussins d'eau, alignement d'arbres/haies de contour des parcelles, bosquet, mares, ripisylves, milieux ouverts marécageux... EEE : techniques de lutte contre l'Erable negundo, Robinier faux-acacia, Févier d'Amérique, Noyer du Caucase et autres 				



barthesmidouzemarensin.n2000.fr
0558854421